

Louise MERZEAU

Vers une intelligence mémorielle

Les questions soulevées par la traçabilité numérique sont le plus souvent ramenées à des problèmes de protection ou d'exhibition des données personnelles, d'ordre éthique, juridique, sociétal ou stratégique. Les dispositifs sécuritaires et les logiques de visibilité sont alors envisagés comme les deux versants opposés de la présence en ligne, recoupant peu ou prou des clivages économiques ou générationnels. D'un côté, on recherche les moyens (techniques, contractuels, légaux...) de garantir la vie privée et de veiller à la e-reputation des personnes et des entreprises. De l'autre, on revendique des comportements décomplexés de libre-échange, relationnels ou marchands. Ainsi considérée, la traçabilité est non seulement limitée au seul profilage individuel, mais elle semble condamnée au registre conflictuel, où la confiance repose uniquement sur des verrous techniques, quand elle n'est pas le fait d'une simple inconscience des enjeux.

Cette contribution se propose de prendre le contre-pied d'une telle conception, en envisageant des formes de traçabilité qui concerneraient cette fois la construction d'espaces communs de connaissance et de mémoire. Autrement dit, des usages de l'environnement numérique où il ne s'agit plus seulement de déposer des *empreintes* (non intentionnelles), mais des *traces* (avec une intentionnalité réappropriée).

L'objectif est de réfléchir ainsi aux conditions de réconciliation entre des pratiques d'exposition informationnelle, avec lesquelles il faut désormais compter, et des principes d'intégrité des personnes, des communautés ou des savoirs, qu'il est légitime de préserver.

L'une des caractéristiques des traces numériques réside dans la *déliasion* paradoxale qui détache les empreintes de leur contexte d'émission, tout en les reliant à une singularité. Insignifiantes et comme en deçà de tout cadrage métacommunicationnel, elles inaugurent une énonciation incertaine, où les signaux indexent l'individu tout en étant sécables, mobilisables, calculables. Ainsi grammatisées, nos données s'exposent au datamining et aux captations engrangeant une mémoire *par défaut*, largement indélébile.

Autant que les procédures d'identification, c'est cette déliaison qui s'avère aliénante pour l'individu. Disséminant sa présence numérique en traces profilaires, navigationnelles ou calculées, le traitement algorithmique engendre des phénomènes de non-adhérence, d'expropriation ou d'usurpation mémorielle. Les systèmes de protection ou de sécurisation ne suffisent pas à résoudre ces difficultés. S'ils limitent les pratiques frauduleuses ou hasardeuses, en particulier pour les traitements massifs, ils contraignent la présence numérique, mais ne l'accompagnent pas.

Cette communication voudrait suggérer qu'il est primordial de développer en parallèle des dispositifs favorisant cette fois la circulation des traces dans une logique de partage et de réappropriation. Pour contrecarrer les effets pervers de la mémoire machinique, qui exile la pertinence du projet (collectif) vers le profil (individuel), il n'est d'autre ressource que de réaffecter une visée mémorielle aux traces.

Cela suppose d'abord une recontextualisation des rétentions. Au lieu de chercher vainement à effacer les traces, la communauté pourrait reconnaître l'existence de *friches numériques*, où les traces seraient considérées comme désactivées. Le fait qu'elles soient inscrites et accessibles ne rendrait pas pour autant légitime leur réactivation.

En rupture avec la mémoire probabiliste, qui adapte le milieu ambiant à mon profil pour mieux calculer mes intentions, la réappropriation des traces passe plus largement par un travail d'*élaboration contextuelle*, qui va de l'aménagement des interfaces identitaires à

l'écriture communautaire, en passant par la collection. Le succès croissant des plateformes permettant de convertir ses empreintes en *signets*, et ses signets en *montages*, atteste cette aspiration à recomposer, dans l'espace public du réseau, des lieux de mémoire numériques.

On peut voir aussi dans les divers processus de redocumentarisation une conversion des empreintes en annotations, plaçant la présence numérique dans un registre de savoirs incorporés. Des métadonnées ordinaires aux mémoires collaboratives associant usagers et institutions, les traces acquièrent dans ces pratiques une valeur non plus profilair, mais heuristique et politique, de mémoires embarquées relevant d'une patrimonialisation.

Plutôt que de restreindre ou protéger ses données, l'internaute a donc intérêt à en augmenter, dans tous les sens du mot, *l'intelligence*. Cela suppose qu'il puisse négocier en amont la valeur d'usage de ses propres traces. C'est dans cet esprit qu'est proposé ici un dispositif de « licence identity commons ». Inspiré des licences creative commons, il vise une modélisation des degrés d'exploitation des empreintes numériques, permettant d'anticiper sa traçabilité. Privilégiant une logique de partage sur les logiques de protection, ce type d'outil fait l'hypothèse qu'une réappropriation des traces passe par un interfaçage de la traçabilité en termes de finalité.

MOTS-CLÉS

Traçabilité, trace numérique, empreinte numérique, mémoire, transmission, protection, profil, friche, contexte, collection, redocumentarisation, patrimoine, commons, intelligence.

ÉLÉMENTS BIBLIOGRAPHIQUES

- CARDON Dominique (2008), « Le design de la visibilité. Un essai de cartographie du web 2.0 », *Réseaux*, n°152, décembre 2008.
- ERTZSCHEID Olivier, « Pour des "creative commons" de la présence numérique », Affordance.info, [En ligne] <http://bit.ly/c8live>.
- DOUEIHI Milad, *La Grande conversion numérique*, Seuil, 2008.
- GEORGES, Fanny, « L'identité numérique comme présentation de soi : fragmentation, flux, quantification », *Les cahiers du numérique*, L'identité numérique (à paraître).
- MERZEAU Louise, ARNAUD Michel (dir.), Traçabilité et réseaux, *Hermès* n°53, 2009.
- PIGNIER Nicole, LAVIGNE Michel (dir.), Mémoires & Internet, revue *MEI*, n°32, décembre 2010.
- RIEDER Bernhard, « Pratiques informationnelles et analyse des traces numériques : de la représentation à l'intervention », *Études de communication*, 35-2010, [En ligne] <http://bit.ly/hJScWp>.
- ROUVROY Antoinette, Berns Thomas « Le nouveau pouvoir statistique », *Multitudes* 1/2010 (n°40), [En ligne] <http://bit.ly/hA4Ivo>.
- « Bernard Stiegler : L'amitié, "le bien le plus précieux" à l'époque des socio-technologies », par Hubert Guillaud, InternatActu.net, 07/10/08.
- Dossier "Présence numérique" coordonné par Louise Merzeau in *Documentaliste - sciences de l'information*, Volume 47, N° 1 mars 2010.
- SALAÜN, Jean-Michel, « La redocumentarisation, un défi pour les sciences de l'information », *Études de communication*, n°30, 2007, [En ligne] https://papyrus.bib.umontreal.ca/jspui/bitstream/1866/1724/1/salaun-jm-redocumentarisation-etudes_de_communication.pdf